



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/12/2023

N°2023-12-03

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

**Etai(e) présents :** M. Serge DERORY, Mme Valérie PONCET, Mme Valérie SENDRA, M. Cédric ESSERTEL, Mme Aurélie LECLoux, M. Philippe CARTERON, Mme Nadine LEROY, M. Jean-Paul CHAUVE, Mme Florence FERON, M. Carl CHEMINAL, M. Pierre DUBOST

**Procurat(i)on(s) :**

**Etai(e) absent(s) :** M. Joffrey FORGE, Mme Marie-Line BEAL

**Etai(e) excusé(s) :** M. Franck THINARD

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Valérie SENDRA

Date de convocation  
12/12/2023

### CONVENTION CYBERSECURITE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le risque d'attaques de collectivités territoriales par des cybercriminels n'étant pas négligeable il est préconisé de se sensibiliser à la cybersécurité.

Dans le cadre du renforcement de cette politique de cybersécurité le département propose aux communes la possibilité de tester gratuitement sur la période 2023-2026 un boîtier de protection de son réseau.

Cette solution appelée Detoxio est proposée en partenariat avec la société stéphanoise Sérinicity.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention de mise à disposition gratuite auprès du département afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif .

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Bussy-Albieux, le 19 Décembre 2023

Le Secrétaire de Séance

Le Maire  
Serge DERORY

Affichage fait le.....2-2-DEC-2023..... numériquement